

****

**LA FONDATION POUR L’AUDITION S’ASSOCIE A**

**L’ECOLE DES PARENTS D’ILE DE FRANCE**

**POUR PROPOSER UN PROGRAMME GRATUIT DE SOUTIEN EN PARENTALITE**

**DEDIE AUX PARENTS D’ENFANT SOURD OU MALENTENDANT**

**Paris, juillet 2018** - Parce qu’avant de devenir parent d’un enfant sourd, on devient avant tout parent.

Parce que les 1ers mois et années sont clés pour le développement de l’enfant et son accès à la langue.

Parce que devenir parent, c’est apprendre tous les jours aux côtés de ses enfants, pour les soutenir, les accompagner et leur donner confiance pour bien grandir et s’épanouir.

**La Fondation pour l’Audition et l’École des Parents et des Éducateurs d’Ile de France s’associent pour proposer, dès septembre 2018, un programme complet pour les parents d’enfants sourds ou malentendants.**

**Informer – Comprendre – Encourager – Apprendre**

Les troubles de l’audition sont dépistés très tôt chez les enfants, parfois même dès la naissance. Si les parents sont rapidement informés sur les solutions d’appareillages, ils peuvent avoir envie d’aller plus loin dans la compréhension des différentes manières de communiquer avec eux. Le dialogue, l’échange, le lien entre les parents et leurs enfants sont pourtant essentiels dans le développement et l’apprentissage de l’enfant.

Dans le but d’éclairer ces parents, **l’École des Parents** et **la Fondation pour l’Audition** mettent en place des ateliers thématiques et des groupes de parole entre parents, proposés gratuitement, tous les mois dès septembre 2018.

Exemples de groupes de parole / ateliers proposés :

* **Informer le plus tôt possible après le diagnostic pour comprendre la surdité de son enfant :**
  + Des conséquences de la surdité sur le développement linguistique
  + Des enjeux de la mise en place précoce d’une communication favorisant l’accès naturel à une langue simplifiée (parlée ou signée)
  + Des procédures de communication appropriées pour y parvenir
* **Savoir-faire.**
  + Faire découvrir les modes de communication adaptés (Langue française Parlée Complétée en soutien de l’oral, Langue des Signes Française et l’oral), leurs principes et les conditions de leur bon usage.
  + Proposer des ateliers de pratiques LPC/LSF parents / enfants.
* **Savoir être, mieux accepter la surdité.**
  + Permettre l’expression du ressenti, des difficultés, des questions au cours d’échanges avec d’autres parents à travers des groupes de paroles thématiques
* **Je suis parent d’un enfant sourd mais parents avant tout.**
  + Permettre de relativiser les difficultés liées à la surdité par comparaison possible avec les questions éducatives concernant tous les enfants. Favoriser un premier niveau d’inclusion dans des situations d’accueil des familles avec leurs enfants.

**Pour plus de renseignements :**

[**http://www.fondationpourlaudition.org/fr/**](http://www.fondationpourlaudition.org/fr/)

[**ecoledesparents@pourlaudition.org**](mailto:ecoledesparents@pourlaudition.org)

**inscriptions :**

[**cafedesparents@epe-idf.com**](mailto:cafedesparents@epe-idf.com)

**5 impasse Bon Secours- 75011 Paris**

**ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS D’ILE DE FRANCE EN QUELQUES MOTS**

#### Association créée en 1929 par Marguerite Lebrun Verine, L’EPE-IDF a pour mission :

* d’aider les parents et les différents acteurs du soutien à la parentalité à créer les conditions du développement de l’enfant et de l’adolescent, en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social
* de concevoir des actions d’information et de prévention en direction des enfants, des adolescents et des jeunes, dont elle assure la mise en œuvre et l’évaluation
* de donner les moyens d’acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux qui sont engagés dans la relation d’aide et l’accompagnement des personnes : professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles.

\*\*\*

**LA FONDATION POUR L’AUDITION EN QUELQUES MOTS**

La Fondation Pour l’Audition est reconnue d’utilité́ publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l’audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien.  
La mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l’innovation afin d’incarner d’autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l’opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.